



## RAPPORT SYNTHÈSE

---

---

### *Étude sur le travail rémunéré en milieu collégial*

---

---

**La conciliation entre le travail et les études chez  
les collégiens : un paradigme en évolution**

**Recherche PAREA**

**Jacques Roy, chercheur principal,  
Josée Bouchard et Marie-Anne Turcotte,  
chercheuses associées**

**Juin 2008**

*La présente recherche a été subventionnée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PARÉA).*

*Publication sous la responsabilité du Cégep de Sainte-Foy  
en collaboration avec l'Observatoire Jeunes et Société (INRS).*

*Le contenu du présent rapport n'engage que la responsabilité de l'établissement et des auteurs.*

*Dans le texte qui suit, nous utilisons le générique masculin sans aucune discrimination  
et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

*La reproduction d'extraits de ce document est autorisée avec mention de la source.*

*Couverture et photos : Isabelle Leblanc*

*Juin 2008*

## INTRODUCTION

La problématique de l'emploi pendant les études collégiales constitue un phénomène social en pleine ascension. Si deux étudiants sur dix occupaient un emploi rémunéré durant l'année scolaire avant les années 1980, cette proportion atteint maintenant sept étudiants sur dix. Ce phénomène n'est pas sans interroger les effets de la conciliation entre le travail rémunéré et les études sur le rendement scolaire et la persévérance aux études.

Afin d'explorer la problématique du travail rémunéré des collégiens, nous avons choisi deux axes d'analyse. Un premier tient à une enquête à l'aide d'un questionnaire réalisée dans l'ensemble du réseau collégial (public et privé). Il s'agit de la phase 1 de la recherche. Cette enquête vise à documenter globalement la réalité sociale des collégiens et spécifiquement celle du travail rémunéré pendant les études en lien avec le parcours scolaire. Le second axe d'analyse porte sur un examen plus en profondeur, tant quantitativement que qualitativement (respectivement les phases 2 et 3 de la recherche), de la conciliation entre le travail et les études sur la base d'un échantillon de collégiens dans quatre cégeps, soit le Collège Ahuntsic, le Cégep de Saint-Jérôme, le Cégep de Sainte-Foy et le Centre d'études collégiales en Charlevoix, rattaché au Cégep de Jonquière. Il nous est apparu que ces deux axes étaient nécessaires et complémentaires pour une analyse plus complète de la problématique de l'emploi chez les collégiens durant l'année scolaire.

Globalement, la présente recherche propose donc de comprendre et d'expliquer la dualité « travail rémunéré et études » au regard de la réussite scolaire. En complément, l'enquête souhaite fournir aux intervenants du réseau collégial des informations pouvant contribuer à la réflexion pouvant leur permettre de soutenir les étudiants dans leur vie scolaire, alors que l'emploi occupe un espace important dans leur agenda personnel.

## CADRE THÉORIQUE

Nous avons retenu le modèle de l'écologie sociale pour rendre opérationnel notre paradigme de départ, qui inscrit la réflexion sur le travail rémunéré en lien avec la réussite scolaire dans le contexte général du rapport entre l'étudiant et la société : dans quelle mesure ce rapport peut-il conditionner la trajectoire scolaire de l'étudiant et de quelle manière? La question du travail rémunéré se pose, de fait, comme foyer privilégié de l'interface existante entre le jeune et la société. Les circuits d'influence sont nombreux et ils ne seraient pas sans interférer sur l'univers des études au collège.

Le modèle d'écologie sociale offre deux niveaux d'analyse pour examiner le rapport étudiant/société. Le premier consiste à catégoriser les différentes sphères où évolue l'étudiant à travers ses différents environnements, tels que la famille, le collège, le milieu de travail, le réseau d'amis dans le quartier ou le village, etc. Le second niveau mise sur l'interaction complexe qui lie le collégien à ses différents environnements; par exemple, de quelle manière l'étudiant arrive à trouver un point d'équilibre entre les exigences du collège et celles rattachées à un emploi rémunéré pendant les études.

Dans ce cadre général, l'étude vise à mettre en évidence la synergie existante entre l'étudiant et ses différents environnements. C'est précisément la perspective que nous avons développée dans l'examen du travail rémunéré en lien avec la réussite scolaire en milieu collégial.

## **OBJECTIFS**

Plus formellement, voici les objectifs de la recherche :

### **Objectif général**

Comprendre et expliquer la dualité « travail et études » au regard de la réussite scolaire selon une approche écologique et dans une perspective d'intervention en milieu collégial.

### **Objectifs spécifiques**

- Dresser un portrait d'ensemble des collégiens et de la réalité du travail rémunéré pendant les études;
- Mesurer l'impact du travail rémunéré sur la réussite scolaire;
- Établir les associations entre le travail rémunéré et les autres facteurs de l'étude selon une perspective d'écologie sociale;
- Effectuer une analyse comparative des résultats en fonction du sexe des étudiants et selon leur secteur d'études (préuniversitaire et technique);
- Identifier les dynamiques et les stratégies retenues par les étudiants pour concilier les études et le travail rémunéré, et repérer les éléments de signification qu'ils y accordent;
- Cibler des interventions et des pistes d'action visant la réussite scolaire dans le contexte de la dualité « travail et études ».

## MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de la recherche est à deux volets : quantitatif et qualitatif. Le volet quantitatif de l'étude se subdivise en deux parties. Une première partie, réalisée dans la phase 1 de la recherche (2005/2006), porte sur une enquête à l'aide d'un questionnaire, adressée à un échantillon de collégiens représentatif de l'ensemble du réseau collégial, tant public que privé. Cette enquête a pour objet de tracer un portrait global de la réalité des collégiens au Québec et un portrait spécifique de la problématique du travail rémunéré pendant les études et de celle de la réussite scolaire en lien avec le travail rémunéré.

Une seconde partie, effectuée dans la phase 2 de l'étude (2006/2007), consiste en un examen plus détaillé de la problématique du travail rémunéré dans le prolongement des tendances observées dans l'enquête nationale; de fait, les résultats de cette dernière ont mis en évidence des tendances qui nous sont apparues d'intérêt pour un approfondissement. Cet examen s'est réalisé auprès des quatre collèges participants des phases 2 et 3.

En complément aux deux questionnaires d'enquête des phases 1 et 2 de l'étude, une banque de données du système interne des collèges permet de jumeler des informations portant sur certaines caractéristiques personnelles des étudiants de ces collèges et sur leur parcours scolaire. Les deux sources d'informations (questionnaires d'enquête et fichiers informatiques des établissements) ont été fusionnées pour faciliter l'analyse et le traitement de l'information<sup>1</sup>. Précisons que l'étude est de type transversal, c'est-à-dire que les étudiants ont complété une seule fois un questionnaire au printemps 2006, pour l'enquête dans l'ensemble des collèges, et à l'automne 2007, pour celle dans les quatre collèges participants.

Les deux questionnaires d'enquête (abrégé auprès de l'ensemble des collèges et détaillé auprès des quatre collèges participants) ont été subdivisés en sept sections : 1) les caractéristiques personnelles des étudiants; 2) le collège comme milieu de vie; 3) les réseaux familial et social; 4) le bien-être personnel; 5) le système de valeurs; 6) la situation socioéconomique; 7) l'univers du travail rémunéré (participation au marché du travail; type d'emploi, nombre d'heures consacrées à l'emploi; degré de satisfaction face aux conditions de travail; lien avec les études, les habitudes de vie, la consommation; qualité des rapports avec l'employeur et les employés; motifs liés au travail rémunéré; mode d'organisation du temps dans le quotidien, emploi et réseau social, etc.).

---

1. Le numéro matricule de l'étudiant nous a servi de jonction entre les deux banques de données. Seuls les services administratifs des collèges peuvent avoir accès aux informations nominales des étudiants. La confidentialité des données est ainsi garantie.

Selon les préceptes du modèle d'écologie sociale, pour les fins de l'étude, nous avons retenu quatre types d'environnement :

- Le collège comme milieu de vie;
- Le milieu familial et le réseau social;
- Le marché du travail;
- Le système de valeurs.

Les informations sur chacune de ces composantes ont été mises en relation entre elles afin d'évaluer l'interdépendance existante entre les quatre environnements du modèle écologique ainsi qu'avec les indicateurs de réussite scolaire.

Dans le plan d'analyse, deux indicateurs ont servi à qualifier la réussite scolaire de l'étudiant : les résultats scolaires cumulés et la persévérance scolaire mesurée par une question portant sur l'abandon scolaire dans les deux questionnaires d'enquête<sup>2</sup>.

Dans le volet de l'enquête concernant l'ensemble des collèges, 1729 étudiants répartis dans 51 collèges ont complété le questionnaire. Diverses analyses statistiques ont été effectuées à partir du matériel de la recherche (test du chi carré, analyses factorielles, analyses univariées et multivariées).

Le volet qualitatif intervient dans la phase 3 de l'étude (2007-2008) pour prendre le relais des deux enquêtes par questionnaire. Il vise à comprendre — au sens wébérien du terme — la réalité des étudiants engagés dans la dualité « travail rémunéré et études » en explorant les dynamiques et les stratégies des étudiants dans leur quotidien pour aménager l'espace travail/études et en traduisant le sens et la signification qu'ils accordent à la fois à leurs activités rémunérées et à leur parcours scolaire. Ici, l'étudiant est vu dans la perspective de l'acteur tel que Touraine l'entend, c'est-à-dire un acteur porteur de sens et qui prend — ou veut prendre — des moyens pour donner une direction à sa vie de collégien.

Sur le plan opérationnel, nous avons procédé selon la méthode des *focus groups* auprès d'un échantillon (90 étudiants), sélectionné au hasard dans la liste de ceux qui occupaient un emploi de 10 heures et plus par semaine pendant la session d'automne 2007. Nous avons retenu la méthode de l'analyse thématique à des fins de condensation, de codage et d'analyse du matériel qualitatif (Bardin, 1991; Paillé et Mucchielli, 2003).

---

2. Pour qualifier la persévérance scolaire, la question était la suivante : « Songes-tu présentement à abandonner tes études au collège cette année? » Trois choix étaient possibles : 1. Pas du tout; 2. J'y songe à l'occasion; 3. J'y songe sérieusement. Les étudiants ayant répondu qu'ils y songeaient « sérieusement » et « à l'occasion » ont été regroupés comme catégorie à risque d'abandon scolaire.

Des analyses interprétatives du matériel des entrevues ont été effectuées dans la perspective d'un repérage des thématiques dominantes.

## LES RÉSULTATS

Les faits saillants de l'étude sont les suivants :

- 72 % des étudiants occupent un emploi pendant leurs études collégiales; ils accordent en moyenne 17 heures par semaine à un travail rémunéré; en comparaison, ils consacrent 12 heures à leurs études, sur une base hebdomadaire, à l'extérieur de la classe;
- Le travail rémunéré pendant l'année scolaire n'est pas en soi contre-indiqué pour les études. À faible dose, il peut s'avérer être un facteur positif d'engagement sur le plan scolaire;
- C'est à compter de 20 heures de travail rémunéré par semaine que les obstacles à la réussite commencent à se faire sentir pour culminer dans le groupe qui accorde 25 heures et plus à un emploi;
- En cumulant les heures passées en classe, celles accordées à l'étude en dehors de la classe ainsi que celles consacrées à un travail rémunéré, la semaine moyenne d'un étudiant au collège ayant un emploi est de 50 heures;
- Les emplois occupés par les étudiants sont de type *Mcjob*, localisés principalement dans le secteur des ventes et le secteur de la restauration (plus de 90 % des emplois recensés);
- La moitié des collégiens (46%) occupent un emploi pendant les études pour accroître leur autonomie (financière et par rapport aux parents). Ce motif supplante tous les autres;
- Un étudiant sur cinq ayant un emploi dit travailler pour assurer sa subsistance. Ce groupe d'étudiants est généralement plus âgé, a parfois des responsabilités familiales et bénéficie peu ou pas d'un soutien parental financier aux études;
- Dans l'esprit des collégiens, les études constituent leur priorité. Pour la majorité d'entre eux, le travail rémunéré figure comme élément « utilitaire » dans le contexte de leur parcours scolaire.
- Les stratégies que les étudiants adoptent pour concilier travail et études sont variées et découlent de leur situation personnelle. Tout particulièrement, il existe un clivage marqué entre les étudiants vivant chez leurs parents et les autres. Les premiers occupent un emploi pour se donner essentiellement plus de confort pendant leurs études, alors que les seconds sont davantage contraints à développer des stratégies de conciliation entre le travail et les études pour des motifs liés à la subsistance;
- En général, les étudiants trouvent du plaisir à occuper un emploi; ils y développent des aptitudes et des compétences complémentaires à leur formation collégiale; enfin, le travail est un lieu de socialisation.

D'une manière schématique, les deux prochains tableaux reproduisent un portrait général du temps accordé par les collégiens au travail rémunéré et à leurs études :

**Tableau 1**  
**Répartition des étudiants selon le nombre d'heures travaillées par semaine dans le cadre d'un emploi pendant les études**

Nbre d'heures	Nbre d'étudiants	% étudiants
N'occupe pas d'emploi	511	29,6 %
Entre 1 et 4 heures	32	1,9 %
Entre 5 et 9 heures	167	9,7 %
Entre 10 et 14 heures	247	14,3 %
Entre 15 et 19 heures	311	18,0 %
Entre 20 et 24 heures	264	15,3 %
25 heures et plus	193	11,2 %
<b>Total</b>	<b>1725</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 2**  
**Nombre moyen d'heures consacrées par semaine à l'étude en dehors de la classe, à la présence aux cours et à l'emploi chez les étudiants du Cégep de Sainte-Foy**

Nbre d'heures moyen à l'emploi pendant l'année scolaire		Nbre d'heures à l'étude en dehors de la classe	Nbre d'heures de présence aux cours <sup>3</sup>	Total des heures par semaine consacrées à ces trois activités
Catégorie	Moyenne			
Aucune heure	0	13,2	23,4	36,6
Entre 1 et 9 heures	7,2	13,5	24,2	44,9
Entre 10 et 19 heures	14,0	13,7	22,8	50,5
20 heures et plus	23,0	10,6	22,3	55,9

3. Il s'agit du nombre d'heures de cours auquel sont inscrits les étudiants au Cégep de Sainte-Foy.

Sur le plan de la réussite scolaire, les deux prochains tableaux nous permettent de mieux apprécier le lien entre le travail rémunéré et les études :

**Tableau 3**  
**Moyenne scolaire des étudiants selon le nombre d'heures**  
**consacrées par semaine à un emploi, par sexe**

Nbre d'heures accordées à un emploi par semaine	Moyenne scolaire		
	Féminin	Masculin	Ensemble des répondants
0	78,7 %	73,2 %	76,1 %
1-4 heures	82,0 %	78,9 %	80,9 %
5-9 heures	78,7 %	75,3 %	77,6 %
10-14 heures	79,0 %	73,6 %	77,5 %
15-19 heures	76,7 %	75,2 %	76,2 %
20-24 heures	75,9 %	72,6 %	74,9 %
25 heures et +	72,9 %	69,4 %	71,5 %
<b>Moyenne générale</b>	<b>77,3 %</b>	<b>73,3 %</b>	<b>75,9 %</b>

Ce tableau nous permet d'observer deux choses : sur la base des moyennes scolaires des étudiants, l'emploi pendant les études n'est pas en soi contre-indiqué. Le sommet atteint quant aux résultats scolaires se retrouve même chez ceux qui consacrent entre une et quatre heures à leur emploi pendant la semaine.

Cependant, c'est à compter de 25 heures par semaine que les paramètres se modifient de manière significative. Compte tenu de l'impact du seuil de 25 heures et plus de travail rémunéré par semaine sur le rendement scolaire, nous avons examiné plus en détail les caractéristiques de ces étudiants.

**Tableau 4**  
**Portrait des étudiants occupant un emploi de 25 heures et plus**  
**par semaine pendant les études**

Rang	Comparativement aux autres étudiants, l'étudiant occupant un emploi de 25 heures et plus sur une base hebdomadaire:	P du chi <sup>2</sup> 4
1.	Compte davantage sur son emploi comme principale source de revenu.	.0001
2.	Est plus âgé.	.0001
3.	Considère davantage que son emploi nuit à ses études.	.0001
4.	A des résultats scolaires inférieurs à la moyenne.	.0001
5.	Considère moins que ses parents l'appuient financièrement.	.0001
6.	Occupe davantage un emploi pour assurer sa subsistance.	.0001
7.	Accorde plus d'importance à gagner rapidement de l'argent.	.0003
8.	Est moins encouragé par son père dans la poursuite de ses études.	.0005
9.	Est de sexe masculin.	.0005
10.	N'est pas en première session.	.0007
11.	Éprouve davantage de difficultés scolaires.	.0021
12.	Occupe moins un emploi pour vivre l'expérience du marché du travail.	.0033
13.	A moins d'intérêt pour ses études.	.0035
14.	Considère moins que le collège est un milieu stimulant.	.0045
15.	Accorde moins d'importance aux études.	.0058
16.	Considère davantage que sa charge de travail est élevée.	.0077

Bon nombre de variables caractérisant ce groupe d'étudiants sont associées négativement à la réussite scolaire. Par ailleurs, il faut se retenir de toute forme de généralisation « mécanique » suggérant que les risques d'échec ou d'abandon scolaires soient *automatiquement* plus élevés lorsque les étudiants franchissent le « rubicon » du 25 heures par semaine. Ainsi, des étudiants, porteurs d'autres caractéristiques, que celles mentionnées plus haut, peuvent vivre la dualité « travail et études » à 25 heures et plus par semaine pour un emploi sans compromettre leurs études, tout en maintenant un équilibre relatif dans leur vie d'étudiants. À l'inverse, des étudiants combinant quelques facteurs de risque mentionnés peuvent très bien occuper un emploi à raison de 20, 15 ou même 10 heures par semaine, qui se posera alors en obstacle aux études et à la persévérance scolaire. Mais globalement, selon nos résultats, c'est véritablement à compter de ce seuil critique de 25 heures sur une base hebdomadaire, combiné avec d'autres facteurs mentionnés plus haut, que le travail rémunéré peut exercer une influence négative marquée sur la trajectoire scolaire de l'étudiant. Nous pourrions ajouter qu'entre 20 et 24 heures par semaine de travail rémunéré, les facteurs de risque commencent à se faire sentir chez certains.

---

4. Le P du chi<sup>2</sup> est ≤ .01. Lorsque la valeur du P est identique, on utilise la valeur du chi<sup>2</sup> pour établir le rang des variables.

## PARAMÈTRES D'INTERVENTION

Après consultation, dans le cadre d'une rencontre collective avec des intervenants dans les quatre collèges participants (Ahuntsic, Saint-Jérôme, Sainte-Foy et le Centre d'études collégiales en Charlevoix), cinq paramètres d'intervention ont été identifiés pour faciliter la conciliation entre le travail et les études en fonction de la réussite scolaire.

Un premier concerne la question des stages rémunérés. L'étude propose qu'un comité de travail soit mis sur pied pour explorer la possibilité de permettre la rémunération des stages en milieu collégial.

Un second suggère de recourir davantage au tutorat professeur et étudiant pour informer et sensibiliser le collégien à l'importance du facteur « travail rémunéré » sur la poursuite de ses études.

Un troisième recommande d'offrir aux étudiants un service de consultation budgétaire au sein du collège. Ce service permettrait de mieux cibler les priorités de l'étudiant pour éventuellement réduire le nombre d'heures accordées à un emploi.

Un quatrième invite les collèges à développer des stratégies visant à sensibiliser les parents sur l'influence tangible qu'ils exercent sur le parcours scolaire de leurs jeunes et à mieux contribuer à la réussite.

Un dernier paramètre a trait aux employeurs. Il met en évidence l'intérêt qu'aurait le collège à trouver les moyens pour sensibiliser les employeurs sur son territoire à la contribution qu'ils pourraient apporter sur le plan de la réussite scolaire en établissant par exemple un cadre minimal de conditions visant à prévenir l'échec et l'abandon scolaires.

## CONCLUSION

Dans l'étude, certains constats se sont imposés. Notamment, le phénomène du travail rémunéré pendant les études ne semble pas s'essouffler; c'est ainsi que 72 % des collégiens occupent un emploi pendant les études collégiales et ils accordent en moyenne 17 heures à cet emploi. C'est appréciable! D'autant qu'ils consacrent hebdomadairement 12 heures à leurs études à domicile, soit une fois et demie de moins que le temps imparti au travail rémunéré.

Autre constat : en cumulant les heures passées en classe, celles accordées aux études et au travail rémunéré, la semaine moyenne d'un étudiant au collège ayant un emploi est de 50 heures. Avant de manger, de dormir, d'avoir des loisirs, etc. Ça aussi, c'est appréciable! Ces constats s'accordent avec les mutations sociales enregistrées à ce titre dans la société où les heures de travail empiètent de plus en plus sur les autres dimensions de la vie sociale des individus.

Aussi, c'est à compter de 20 heures par semaine consacrées au travail rémunéré que celui-ci se pose en obstacle potentiel aux études. Cependant, nous avons bien vu qu'en soi le travail rémunéré n'est pas un ennemi des études. À dose équilibrée, il peut même s'avérer être un facteur d'engagement dans le parcours scolaire de l'étudiant. Sans compter qu'en général, les collégiens y trouvent du plaisir; ils y développent aussi des aptitudes et des compétences complémentaires à leur formation collégiale.

Les stratégies qu'adoptent les étudiants pour concilier le travail et les études sont variées. Elles sont largement tributaires de leur situation personnelle. Notamment, les collégiens vivant avec leurs parents et les autres, vivant à l'extérieur du domicile familial, présentent à ce titre des figures fort contrastées.

Ces différents constats s'inscrivent dans des logiques sociales déjà existantes dans la société : métamorphose du marché du travail, désynchronisation des temps sociaux, idéaux de la productivité et de la consommation, valorisation de l'autonomie personnelle, etc. Et le collégien ne vit pas « à côté » de la société : il a les deux pieds dedans et les mécanismes de socialisation en dehors du collège conditionnent également sa trajectoire scolaire, ses aspirations, son rapport au savoir.

C'est dans cette perspective générale que nous croyons que les collèges doivent « penser » leur plan de réussite en comptant sur certains facteurs sociaux d'importance, dont, ici, la réalité du travail rémunéré pendant les études. À ce titre, les recommandations proposées dans cette recherche peuvent contribuer à alimenter la réflexion dans les collèges pour mieux orienter leur action auprès des étudiants dans le contexte de la conciliation entre le travail et les études. C'est notre souhait premier!